

Compte rendu de

Assemblée Générale 2023

21 mars 2024 - Salle Janine BARDOU - 15h30

Ordre du Jour :

- ☞ Rapport d'activités : **VOTE**
- ☞ Rapport financier : **VOTE**
- ☞ Perspectives 2024

Bilan d'activité 2023

Monsieur Jean Louis BRUN, président, après avoir accueilli l'assemblée, a présenté le rapport d'activité suivant :

☛ Les Adhérents

Au 31 décembre 2023, le nombre des adhérents est de : 163

Entité	Nombre
Communes	149/152
Communautés de communes	8/10
Syndicats	6
TOTAL	163

☛ Les Amendes de police

82 communes (10 de plus) ont généré un total de 160 **dossiers (+ 31)** pour un montant total estimé des travaux de **1 195 754,24 € HT**.

SYNTHESE 2023

Territoire	Nombre de Communes	Nombre de dossiers sollicités
CC Aubrac Lot Causse Tarn	8	13
CC Cévennes Mont Lozère	16	30
CC Coeur de Lozère	5	9
CC des Hautes Terres de l'Aubrac	1	7
CC du Gévaudan	6	8
CC du Mont Lozère	8	18
CC Gorges Causses Cévennes	11	23
CC Haut Allier	5	5
CC Randon Margeride	9	22
CC Terres d'Apcher Margeride Aubrac	12	24
Hors comcom Lozère	1	1
TOTAL	82	160

Le temps de travail estimé pour les amendes de police est de 63 jours (avec une moyenne de 4h/devis répartis en 2h sur site et 2h bureau).

Cette année l'enveloppe à répartir entre les communes de moins de 10 000 habitants était de 256 809 € (pour mémoire 234 706 € l'année précédente) ce qui a permis une dotation à hauteur de :

- 35% du TTC pour les projets en priorité 1 (Aménagements de sécurité spécifiques suivants : dispositifs de retenues (glissières, garde-corps, murets...), dégagement de visibilité, aménagement de carrefours) - Rappel 40 % en 2022. 60 dossiers subventionnés pour un montant de 169 153,37 €

- 25% du TTC pour les projets en priorité 2 (Aménagements et dispositifs de sécurité visant à limiter la vitesse et Aménagements visant à améliorer la sécurité des piétons) - Rappel 30% en 2022. 30 dossiers subventionnés pour un montant de 46 262,54 €

- 11,99 % du TTC pour les projets en priorité 3 (Pose de signalisation). 63 dossiers subventionnés pour un montant de 41 393,09 €

Soit un total de 153 dossiers subventionnés sur 160 dossiers traités par Lozère Ingénierie.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers	106	133	139	117	130	110	97	146	126	160
Nombre de communes	93	90	87	68	79	64	64	91	72	82
Montant projets (TTC)	900 053,00 €	1 061 446,00 €	991 629,46 €	1 102 371,98 €	1 042 124,93 €	925 204,32 €	972 635,18 €	1 175 310,81 €	874 373,15 €	1 195 754,24 €
Montant subvention	230 692,00 €	196 089,00 €	180 536,00 €	160 616,00 €	164 041,00 €	168 398,00 €	318 681,20 €	217 040,00 €	234 706,00 €	256 809,00 €

👉 Le programme de voirie 2023

Le PV 2023 en quelques chiffres :

- 101 communes concernées (parfois en compétence propre, parfois sous compétence Communauté de communes : CC Gévaudan et Aubrac Lot Causses Tarn)
- 378 devis réalisés / 243 retenus (soit 64,5%)
- 240 chantiers réalisés (ou en cours)
- 4 649 618,14€ HT de travaux en phase DCE / 4 615 184,00 € HT en phase MARCHÉ / 4 015 616,13 € en phase REALISE
- 8 entreprises titulaires et 5 sous traitants

Le PV génère un montant d'honoraires prévisionnel pour 2023 d'environ 253 800 € HT.

L'évolution depuis 2015 est la suivante :

Année	Honoraires HT	
	Prévisionnels	Réalisés
2015	273 986,33 €	244 032,33 €
2016	219 526,77 €	210 350,74 €
2017	266 482,42 €	253 656,99 €
2018	238 543,08 €	239 973,93 €
2019	215 956,23 €	229 822,36 €
2020	213 527,30 €	221 284,86 €
2021	214 319,54 €	248 631,49 €
2022	252 832,60 €	264 026,92 €
2023	253 800,00 €	221 096,18 €

En 2023, ce sont 44,34 km de voirie rénovées, 3,5 km de curage de fossés et 23 304 tonnes de grave utilisées (programme non définitif).

Le tableau ci-dessous présente la répartition des secteurs par agents, avec le nombre de chantiers et la part que représente l'activité globale programme de voirie par agent et secteur.

Agent	N° de Secteurs	Nbre de communes	Nbre de chantiers	Montant Travaux HT	Part PV
Franck LAPORTE	1-2-2BIS	8	22	618 097,50 €	16,58 %
Jean Louis PRADAL	3-5-6-7	25	56	1 257 851,70 €	27,82 %
Pierre Daniel AUGADE	10-16-17-4	14	42	733 482,51 €	19,33 %
Philippe MARTIN	8-11-12	16	27	669 073,58 €	16,91 %
Jean Paul CHASSANG	13-14-15	20	72	737 109,94 €	19,36 %

Répartition des entreprises par secteur



Le tableau ci-dessous présente, en chiffre, l'impact du programme de voirie pour les entreprises, avec une évolution sur 3 ans.

Entreprise	Nbre de secteurs attribués	Montant travaux 2021	Montant travaux 2022	Montant travaux 2023	Ecart
COLAS	7	1 364 475,99 €	1 398 720,62 €	1 818 597,68 €	17,54 %
MARQUET	1	327 263,66 €	836 959,46 €	235 680,75 €	-71,83 %
SOMATRA	1	574 707,39 €	777 921,70 €	595 607,00 €	-27,35 %
GIRAUD	1	74 628,75 €	249 463,14 €	120 477,28 €	-51,71 %
SLE	2	614 281,14 €	614 762,70 €	534 715,48 €	-17,52 %
GERMAIN	3	617 889,44 €	251 672,10 €	471 468,04 €	87,33 %
CUBIZOLLES	1	528 412,00 €	547 306,50 €	132 000,00 €	-73,91 %
JOUVERT	1	262 190,31 €	-	107 069,00 €	
ROBERT TP	0	-	1 078 523,50 €	-	-100,00 %
		4 363 848,68 €	5 755 329,72 €	4 015 615,23 €	

Le coût moyen d'un chantier est de 18 336,14 € avec un écart conséquent en fonction des secteurs géographiques (8 889 € en Cévennes et 55 533 € Nord Est Département). Écart qui s'explique par les techniques utilisées (BB ou enduit) et le linéaire de voirie traité.

☞ Les Autres dossiers

27 conventions ont été signées en 2023 :

- 7 en accompagnement (administratif et/ou technique)
- 10 en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- 10 en maîtrise d'oeuvre (MOE)

Dossiers en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

33 dossiers sont suivis sur l'année avec **10 nouveaux contractualisés en 2023**. Dossiers plus complexes à amener à leur terme, ils nécessitent un accompagnement plus long de l'ordre de 3 à 4 ans.

Sur l'année 2023 de nombreux projets en AMO ont concerné des dossiers de réhabilitation de réseaux et stations d'épuration et autres réseaux.

Le taux de rémunération est désormais de 2,5% du montant prévisionnel du projet au stade pré étude. Et nous avons intégré la refacturation des frais annexes (frais de dématérialisation, publication notamment) effective depuis 2023.

Dossiers administratifs et suivi technique

Au nombre de 14 **dont 12 en AA et 3 en AT. 7 dossiers ont été conventionnés en 2023**. Ce sont des dossiers sur lesquels nous avons une mission d'accompagnement administratif ou technique « clé en main » et calé au besoin de la collectivité :

- accompagnement jusqu'à la passation des marchés de travaux
- suivi technique de travaux
- mise à jour de tableau de classement de la voirie communale
- procédure DSP ou contractualisation avec 1 prestataire (camping par exemple)
- un accompagnement stratégique et juridique (dossier assurances par exemple)

Dossiers en Maîtrise d'œuvre

Au nombre de **20 gérés dans l'année, dont 10 signés en 2023**, ce sont des dossiers que nous traitons depuis la création de l'agence, en plus de la maîtrise d'œuvre du programme de voirie.

Sur ces dossiers, en règle générale, la mission de MOE est complète jusqu'au parfait achèvement des travaux et les phases de réception.

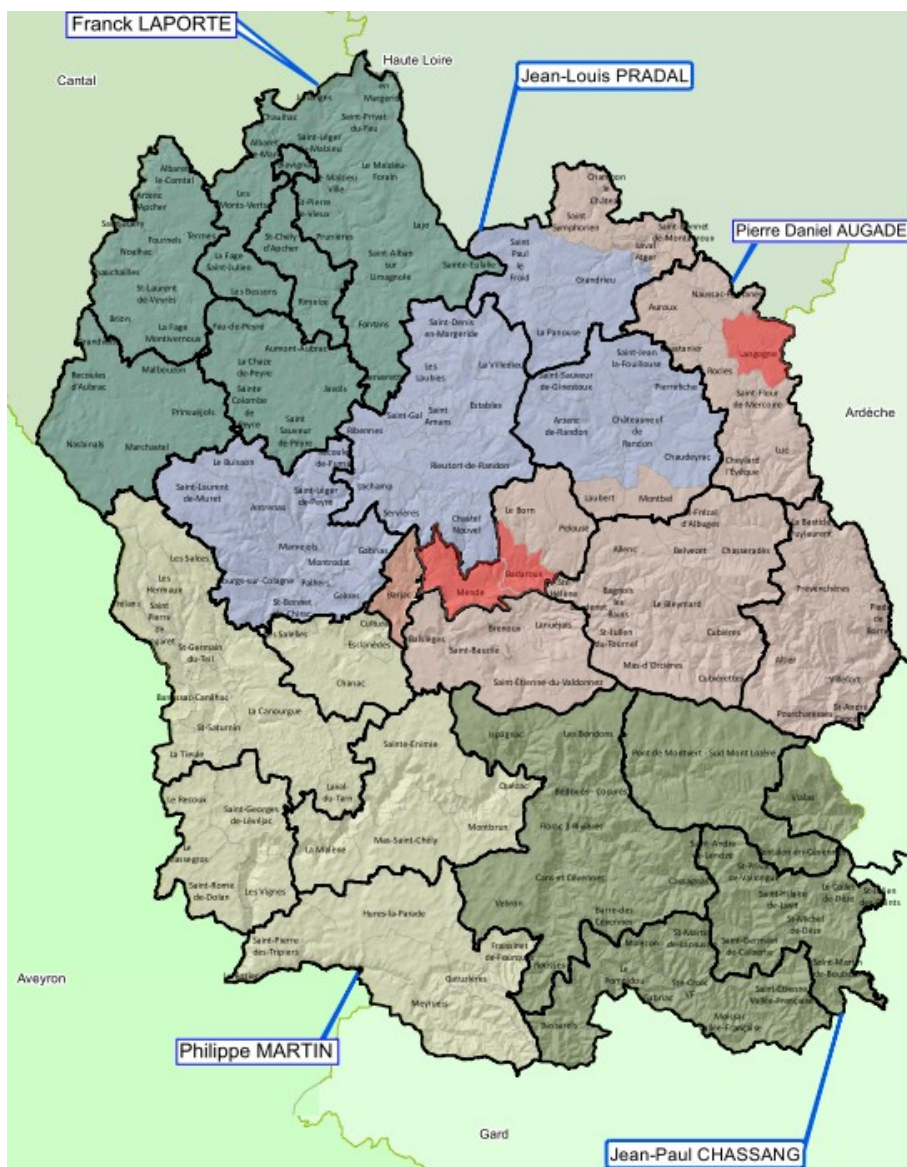
La rémunération autour de ces dossiers se situe en moyenne à **5,5%**. Un taux stable par rapport à 2022 avec encore quelques dossiers de réparation des dégâts des eaux, suite aux accords de financement obtenus par les communes de la part de l'État.

Au 31 décembre 2023 ce sont 79 dossiers qui sont en cours.

Type de missions	Nombre dossiers	Volume de travaux générés	Part d'activité	Taux de rémunération
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	10 dossiers	4 158 500 €	81,15 %	2,18 %
Assistance Technique/administrative	10 dossiers	228 470,50 €	7,48 %	9,53 %
Maîtrise d'œuvre (Hors PV)	9 dossiers	653 849 €	11,38 %	5,69 %
Total	27 dossiers	5 049 220,25 €		
Total dossiers en cours	18 dossiers en AA + 38 dossiers en AMO + 23 dossiers en MOE (= 79 unités)			

👉 Les effectifs

Au 30 décembre 2023, les effectifs opérationnels étaient de 7 agents pour un total de 7 ETP.



☞ Bilan moral :

Conforme aux prévisions sur le nombre de dossiers mais un déroulé des dossiers plus « complexe » et plus long !

- Maîtrise d'oeuvre et études en général : problème des délais (prestataires connexes : Géotechniciens, coordination, bureaux de contrôle, concessionnaires), difficulté des procédures (Dossiers Loi sur l'Eau, urbanisme...), charge de travail des maîtres d'oeuvre, ...

- Travaux : disponibilité des entreprises et problèmes d'effectifs (moins d'équipe de travail), parfois difficultés d'approvisionnement, plannings serrés pour tous les maîtres d'ouvrages (Décisions financement de l'État notamment, Agences de l'eau).

- Équipe opérationnelle pour répondre : compétence, réactivité ! (mais fragilité du fait petite équipe ! Pas ou peu de place à la mutualisation).

- Difficultés de recrutement.

- L'aide aux territoires passe par une mobilisation importante de plusieurs ressources pour assurer le cadrage juridique et technique de nos missions :

➤ Service de la commande publique : l'ensemble des dossiers traités se déroule dans un cadre juridique strict et chacune de nos missions doit être sécurisée. Afin d'optimiser la compétence et assurer une veille adaptée au service des projets, le Département met à disposition de Lozère Ingénierie, par convention, les agents de l'équipe du Service Commande publique. Au nombre de 5 personnes, cette équipe intervient quotidiennement en appui de Lozère Ingénierie pour conseiller, rédiger et assurer la bonne exécution des marchés.

➤ Laboratoire du Parc Routier Départemental : analyse et contrôle des chantiers

- Une complémentarité au service des projets avec :

- le SDEE
- le CAUE
- la SELO
- la Direction de l'Ingénierie Départementale
- la maîtrise d'oeuvre privée

Points faibles :

- un plan de charge élevé conduisant à un manque de réactivité parfois,
- un contexte général induisant une coordination très compliquée (élus, entreprises, services, ...).
- une absence de prise en charge de certains dossiers pour cause de disponibilité.
- un renouvellement de l'équipe : difficulté de recrutement.

Points forts :

- une AMO au service du projet avec une adaptation de l'offre à la demande (pour tenir compte de l'organisation et des capacités du maître d'ouvrage) : le retour d'expérience nous permet d'adapter la méthode et les moyens à mettre en œuvre.

- une présence sur les territoires : le rôle des référents est désormais bien identifié par les communes (réflexe et proximité) – rôle de porte d'entrée et de conseil

- une complémentarité avec les services du Département (coordination, concertation).

- une mobilisation active et évolutive en fonction des besoins des adhérents
- une montée en puissance sur la compétence « rénovation énergétique » des bâtiments communaux.

L'Assemblée Générale a approuvé, à l'unanimité, le bilan d'activité présenté.

Bilan financier 2023 et Orientations 2024

Monsieur le président a ensuite présenté le rapport financier 2023 ci-dessous

☞ Etat des réalisés 2023 - Investissement

Dépenses

Investissement

		VOTÉ 2023	Réalisé 2023
	Solde de la section d'investissement		
21848	Acquisition matériel bureautique et mobilier	2 000,00 €	
21838	Achat matériel informatique	4 400,00 €	
2051	Achat logiciel	800,00 €	
2175738	Achat matériel technique	1 700,00 €	
	Total charges investissement	8 900,00 €	

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 900,00 €	0,00 €
--	-------------------	---------------

Recettes

Investissement

		VOTÉ 2023	Réalisé 2023
040	Amortissement mobilier	4 601,67 €	5 483,67 €
001	Solde section investissement	191,67 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		
1068	Capitalisation (1068)	4 106,66 €	4 106,66 €
	Total charges investissement	8 900,00 €	9 590,33 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 900,00 €	9 590,33 €
--	-------------------	-------------------

Résultat section Investissement 2023

Dépenses	0,00 €
Recettes	9 590,33 €
Report exercice précédent	191,67 €
TOTAL	9 782,00 €

Synthèse investissement :

La section Investissement clôture sur un **résultat positif de 9 590,33 €**

Dépenses

Fonctionnement

Charges de personnel			
Article	Nature	VOTÉ 2023	Réalisé 2023
6218	MAD personnels	549 350,00 €	423 373,97 €
6488	Cotisation CNAS	1 893,00 €	1 501,67 €
6475	Médecine du travail		
Total charges de personnel		551 243,00 €	424 875,64 €

Charges externes			
Article	Nature	VOTÉ 2023	Réalisé 2023
6064	Fourniture de bureaux	200,00 €	245,97 €
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00 €	233,33 €
60622	Carburants	18 248,50 €	11 187,21 €
60632	Achat de petit matériel	1 000,00 €	337,61 €
60636	Vêtements de travail et EPI	1 500,00 €	403,16 €
6132	location bureau	4 200,00 €	5 060,30 €
61351	Location matériel roulant (LLD)	14 505,04 €	7 102,44 €
61358	Location autre (photocopieur)		
61551	Entretien matériel roulant	10 800,00 €	7 809,00 €
6156	Maintenance	1 000,00 €	90,00 €
6161	Prime d'assurances	33 039,49 €	4 111,41 €
6168	Autre prime d'assurances (franchise)		
6182	Documentation	200,00 €	
6184	Frais de formations	1 500,00 €	
6188	Reprographie (conso photocopieur)	450,00 €	728,00 €
6228	Rémunération d'intermédiaires (laboratoire)	8 000,00 €	4 031,00 €
6236	Catalogue et imprimé (Flocage)	500,00 €	
6251	Frais de mission et déplacement	5 700,00 €	5 719,73 €
6261	Affranchissement	70,00 €	73,31 €
62878	Remboursement à des tiers (BOAMP/DEMAT)	3 700,00 €	1 617,27 €
6355	Taxe et impôts sur véhicules	200,00 €	1 008,00 €
Sous total chapitre 11		105 813,03 €	49 757,74 €
65888	TVA	2,00 €	
Total charges externes		105 815,03 €	49 757,74 €

Avec les opérations d'ordre, cela donne un résultat des dépenses 2023 de :

		VOTÉ 2023	Réalisé 2023
6811	Amortissement mobilier	4 601,67 €	5 483,67 €
023	Virement à la section investissement		
002	Déficit section fonctionnement		
Total Opérations d'ordre		4 601,67 €	5 483,67 €

Soit un total des dépenses réalisées de **480 117,05 € HT**

Recettes

Fonctionnement

Participations			
Article	Nature	VOTÉ 2023	Réalisé 2023
7473	Participation Département	143 000,00 €	63 000,00 €
74748	Participation communes	50 110,80 €	50 558,25 €
74758	Participation autres groupements de collectivités/EPCI	4 671,85 €	4 811,85 €
7718	Produit exceptionnel de gestion		
Total participations		197 782,65 €	118 370,10 €

Prestations			
Article	Nature	VOTÉ 2023	Réalisé 2023
706	Prestations de service		
	PV	261 600,00 €	259 178,37 €
	Administratif / Juridique	17 885,00 €	25 385,50 €
70688	Projet MOE	67 341,44 €	55 580,39 €
	Projet AMO	65 958,25 €	55 667,56 €
	Rénovation bâtiments	22 198,13 €	0,00 €
Total Prestations		434 982,82 €	395 811,82 €

75888	TVA	2,00 €	
7788	Remboursement pare brise		

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		661 659,70 €	514 181,92 €
--------------------------------------	--	---------------------	---------------------

Soit un total des recettes réalisées de : **514 181,92 €**

Synthèse Fonctionnement

Résultat section Fonctionnement 2023	
Dépenses	480 117,05 €
Recettes	514 181,92 €
Report exercice précédent	28 892,23 €
TOTAL	62 957,10 €

La section fonctionnement clôture sur un **résultat positif de 34 064,87 €**

TOTAL DES DEPENSES (Fonctionnement + Investissement)		TOTAL DES RECETTES (Fonctionnement + Investissement)	
Voté	Réalisé 2023	Voté	Réalisé 2023
670 559,70 €	480 117,05 €	670 559,70 €	523 772,25 €

Soit un résultat d'exercice 2023 excédentaire de :

Résultat Investissement	+ 9 590,33 € HT
Résultat Fonctionnement	+ 34 064,87€ HT
TOTAL	+ 43 655,20 € HT

ET un résultat d'exercice CUMULE BENEFICIAIRE de : 72 739,10 €

Pour rappel en 2022 : + 33 189,03 € (dont 4 106,66 € en capitalisation)

Évolution du résultat

Le bénéfice de l'exercice 2023 conforte les efforts de rigueur dans la gestion du budget. Aussi, il est important de poursuivre ces efforts de rigueur engagés depuis désormais plusieurs années. La trésorerie reste, quant à elle, fragile notamment en fin d'année lorsqu'il s'agit d'honorer les remboursements RH du 4ème trimestre. (à ce jour non réglés)

L'Assemblée Générale a voté, à l'unanimité, le rapport financier 2023

Perspectives 2024 :

En termes d'activités, l'année 2024, outre l'activité classique de Lozère Ingénierie autour des projets voiries, aménagements de villages et divers, assainissements et réseaux divers, l'activité rénovation énergétique a démarré avec d'ores et déjà 10 collectivités qui ont sollicité l'agence pour des rendez-vous.

Par ailleurs, et l'actualité nous le rappelle fréquemment, la problématique PONT prend toute son ampleur cette année 2024.

☞ Rénovation énergétique des bâtiments : déroulé de la mission

1^{ère} étape

1 - Visite du bâtiment : elle donne lieu à la rédaction d'un [rapport de visite](#) avec relevé des points suivants : Usages et destination du bâtiment, caractéristiques techniques (type de construction, matériaux, type d'isolation, type de menuiseries, dispositif de chauffage existant, ...)

2^{nde} étape

1 – Réalisation d'un diagnostic énergétique : qui présente

- [un état du bâtiment actuel](#) avec les points faibles identifiés (analyse du bâtiment, son exposition, la ventilation, l'étanchéité à l'air, des équipements, ...),

- [à minima 2 scénarios de rénovation](#) explicitant les bénéfices attendus pour chaque poste de travaux et caractérisant les gains de consommations potentiels,

- un [budget estimatif](#) avec les coûts de travaux et économies d'énergies générées (sur la base d'un scénario préconisé !).

Une modélisation du bâtiment est faite à partir du logiciel Pleiades. Cela nécessite d'avoir les plans et un minimum d'information.

2 – Descriptif du projet d'aménagement / programme

3 – Chiffrage prévisionnel (par phase opérationnelle : études ET travaux)

4 – Plan de financement prévisible : sur la base du règlement des financeurs et sous réserve des conditions d'éligibilité établissement d'un plan de financement prévisionnel visant à mesurer la [faisabilité du projet](#).

5 – Accompagnement du projet : il se fera en AMO par Lozère Ingénierie suivant les étapes ci-dessous :

- a- Recrutement d'une équipe de MOE
- b- Pilotage d'une étude globale de MOE (ESQ à DET)
- c- Aide de la collectivité sur la passation des marchés TRAVAUX
- d- Accompagnement du MOA et de la MOE sur le suivi de chantier.

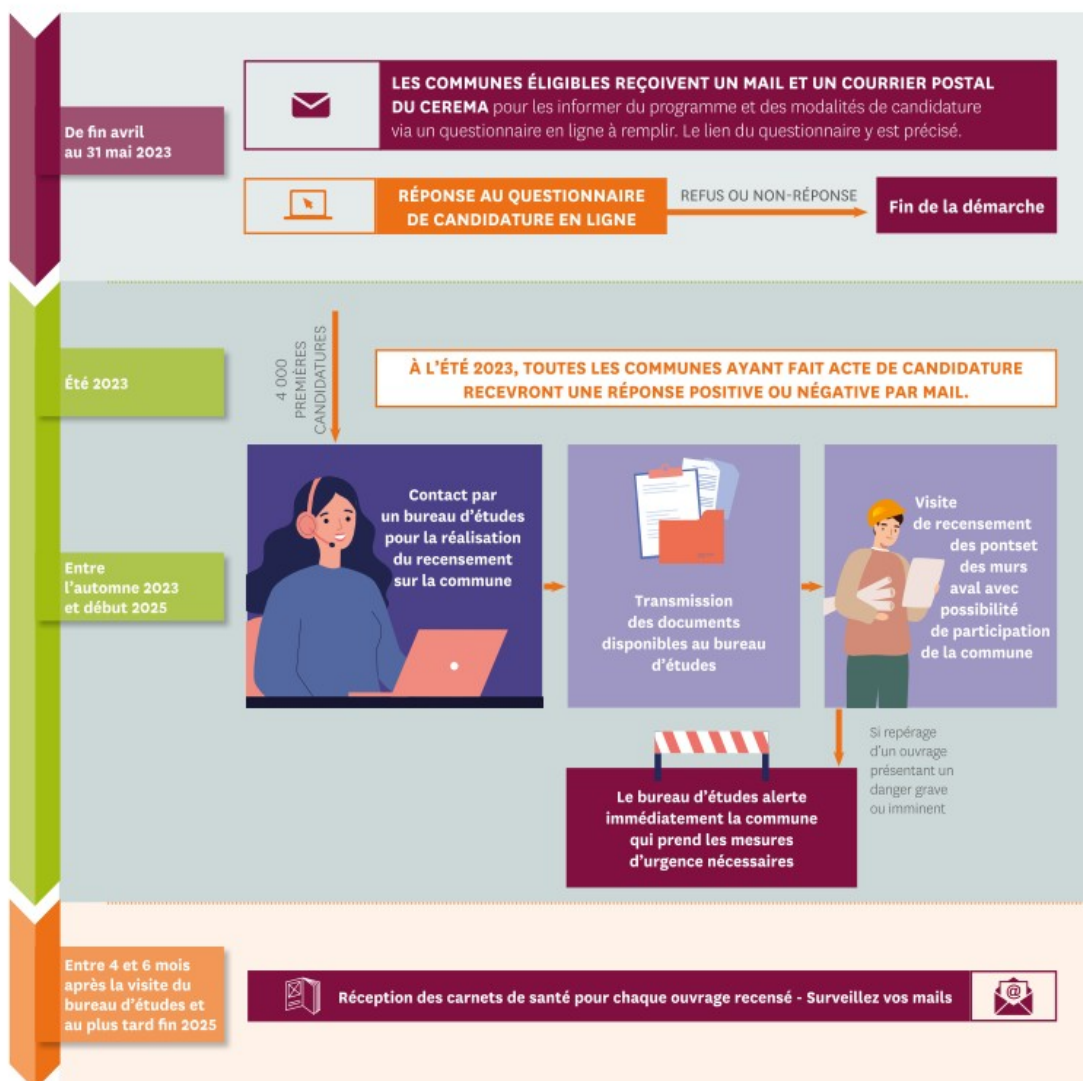
Prise de contact Lozère Ingénierie : 04 66 49 95 47 (Ingrid GUEPIN)

Programme National Pont (PNP1 et 2) : rappel des enjeux

4 objectifs principaux :

- **Recensement** des ouvrages d'art sur voies communales (hors chemins ruraux) de plus de 2 m de portée pour les ponts et de 2 m de haut et 5 m de large pour les murs
- **Evaluation préliminaire** des défauts des ouvrages (NV, 1 à 4)
- **Editions de carnets de santé** par ouvrage (12 à 15 pages)
- **Alerte** par le bureau d'études dans les plus brefs délais des communes/EPCI gestionnaire avec **proposition de mesures de sécurité immédiates**

Calendrier prévisionnel établi par le CEREMA :



Le Bureau d'étude **alerte immédiatement** la commune en cas de nécessité de mesures d'urgence. Cette dernière prend les dispositions : fermeture de l'ouvrage, restrictions, travaux,

Sinon transmission du carnet de santé au plus tard avant fin 2025 !

Ressource : sosponts.recoconseil.fr/

☞ **Surveillance, suivi et travaux sur ouvrages d'art : déroulé de la mission Lozère Ingénierie**

Prise en main du carnet de santé : **lecture et compréhension des désordres constatés** / visite de l'ouvrage concerné. (Point des évolutions suite au recensement et diagnostic OA de 2007- 700 références).

En fonction compétences nécessaires :

1- Soit proposition de travaux : *dans le cadre d'une mission AT ou MOE*

Avec la rédaction marché de travaux - Suivi et contrôle de chantier

2- Soit proposition d'études : *dans le cadre d'une mission AMO*

Nécessité d'avoir des bureaux d'étude spécialisés : OA, structures métalliques, Ponts classés

Etudes complémentaires : Dossier Loi sur l'Eau, études hydrauliques, études géotechniques, impact environnemental, ...

Accompagnement de la collectivité dans ses échanges avec tous les prestataires et aide à la passation des marchés de travaux.

Pour information, en 2023, Lozère Ingénierie est positionné en :

AMO sur Pont de Peyrassé (650 000 € HT),

MOE sur programme Ponts CC Gévaudan (300 000 € HT), Ponceau Gibert (Noalhac - 50 000 € HT), Pont des maurels (Chaudeyrac – 56 382 € HT) , Mur La Malène (75 000 € HT), Pont du Monnet (Antrenas – 54 690 € HT) , Pont du Gély (Saint Sauveur de Ginestoux – 75 000 € HT), ...

☞ **Préambule aux orientations budgétaires**

Le budget 2024 est construit sur plusieurs facteurs d'évolution :

- Evolution du personnel : plus d'agents (1,5 au 1^{er} février et 1 recrutement en cours)
- Evolution de l'activité : intégration effective de la compétence "Bâtiment" avec déjà un certain nombre de dossiers ouverts : Rocles, Lajo, Saint Paul le Froid, La Fage Montivernoux, Recoules de Berc, Rimeize, Molezon, Ste Croix Vallée Française, Ventalon en Cévennes, Villefort

☞ **Evolution du personnel**

Conformément aux souhaits de l'assemblée générale, la compétence "Bâtiment" a été mise en place lors du second semestre 2023 pour être effective dès début 2024.

Ainsi, nous accueillons, depuis le 1^{er} février 2024, Ingrid GUEPIN, technicienne 2^{ème} classe, pour toute l'activité bâtiment comprenant les diagnostics énergétiques, avec émission d'un rapport et de propositions d'améliorations et de travaux.

En parallèle, le renfort en administratif est également effectif depuis le 1^{er} février 2024 avec l'arrivée de Nadine GELY, à 40 %. Elle est présente les après-midis, sauf le jeudi.

L'objectif de ce poste est de renforcer l'activité administrative qui, de part l'intégration du service "bâtiment" et de l'augmentation de dossier toujours plus complexes en accompagnement auprès des collectivités demande beaucoup d'implication et de disponibilité ne permettant plus de réaliser des missions comme la mise à jour du site Internet, l'analyse fine des coûts et autres mesures qui permettraient de maintenir une évolution active de l'agence auprès et pour ses adhérents.

Reste le poste de chargé de projets toujours à pourvoir malgré deux phases de recrutement (interne puis externe). Plus complexe à recruter, ce poste devra apporter un soutien technique et stratégique aux projets en AMO. Le profil recherché est celui d'un technique VRD confirmé.

☞ **Évolution de l'activité**

Outre le coût des salaires, l'évolution des agents induit une augmentation de certains coûts de fonctionnement comme les frais de déplacement, de carburant et d'entretien des véhicules, les frais administratifs.

Il va nécessiter également l'acquisition d'un nouveau véhicule, en cours de livraison. Comme pour les derniers véhicules, c'est l'option LLD qui a été retenue. Ainsi, deux véhicules ont été commandés, l'un pour l'arrivée de l'activité bâtiment, l'autre pour remplacer un véhicule du Département (2015).

Par ailleurs, l'activité "Bâtiment" doit se doter d'outils informatiques et techniques pour pouvoir fonctionner de façon optimale. Ainsi nous avons acquis un logiciel spécifique, et quelques outils de calculs thermiques.

☞ En synthèse :

Pour pallier à ces augmentations de frais et avant de pouvoir équilibrer la mission "bâtiment", Lozère Ingénierie peut compter sur le Département qui augmentera, pour cette première année d'activité, sa participation à hauteur de 99 700 €. Initialement prévue aux alentours de 125 000 €, les bons résultats de 2023 permettent de baisser significativement la participation du Département.

En termes de prestation de services, nous prévoyons le maintien à plus ou moins 10 % des honoraires sur les missions en MOE, AMO et AA/AT ainsi qu'un démarrage des prestations sur de l'accompagnement auprès des collectivités pour la mission "bâtiment".

Avec le report du bénéfice de l'année 2023, nous équilibrerons un budget à hauteur de 655 000 €

☞ Orientations budgétaires 2024

Préambule

Le budget 2024 a été construit en prenant en compte plusieurs évolutions au sein de l'agence en termes de RH et prestations.

En RH, l'évolution est marquée par le recrutement d'1,5 postes supplémentaires d'une part pour apporter un soutien sur la gestion administrative de l'agence, de plus en plus sollicitée, d'autre part pour développer les missions en accompagnement énergétique des bâtiments communaux.

En termes de prestations, nous arrivons à un équilibre entre les dossiers en AMO et ceux en MOE. C'est l'expertise de l'agence sur les sujets plus complexes qui se confirme dans ce constat. L'utilité auprès des collectivités, rassurées de pouvoir s'appuyer sur Lozère Ingénierie dans leurs projets d'envergure est affirmée. Par ailleurs, avec le recrutement d'un technicien (une technicienne) en bâtiment et les nombreuses demandes de collectivités, nous pouvons envisager un début de facturation sur des prestations en accompagnement sur des projets de réhabilitation.

Enfin, pour que ces deux éléments puissent fonctionner correctement, certaines dépenses de charges externes seront impactées, équilibrées par l'apport de nouvelles recettes (+ de projets accompagnés).

Détail des Recettes : report du résultat prévisionnel 2023 : 62 957,10 €

Des cotisations :

Pas d'augmentation en 2024. Un syndicat supplémentaire (SIVU Rozier)

Des prestations : 422 500 €

Nous prévoyons une stabilité des honoraires perçus pour le programme de voirie du fait des campagnes 2021 à 2023 non encore achevées.

Les missions en assistance administrative ou technique sont plus ou moins stables au vu des éléments à notre connaissance à ce jour.

Enfin, nous prévoyons des missions en assistance à maîtrise d'ouvrage en augmentation du fait des demandes de fin 2023 et début 2024 en cours de traitement.

Participation du Département : 99 700 €

Pour cette année encore nous avons sollicité une participation de **99 700 €** auprès du Département. Initialement prévue aux alentours de 125 000€, les bons résultats de 2023 nous ont permis de baisser

cette participation. Cette dernière doit permettre de lancer la mission bâtiment sereinement comme s'était engagé à le faire le Département au moment de l'intégration de cette compétence dans nos statuts.

Report résultat cumulé : 72 739,10 €

Le résultat positif de l'année nous permettra de reporter une partie sur nos recettes en fonctionnement et en investissement

Détail des dépenses

Augmentation des RH : 519 000 €

Avec un effectif de 8,3 ETP depuis février 2024, nous avons également intégré un poste de charge de projets sur 6 mois puisque le recrutement est en cours mais n'a pas donné de résultat à ce moment de l'année.

Autres dépenses de fonctionnement : 116 500 €

Nous avons intégré, du fait d'une augmentation de l'activité et d'un effectif au complet sur toute l'année, une augmentation des dépenses de carburant et d'entretien véhicules et plus généralement des frais de fonctionnement liés aux recrutements. L'acquisition de deux nouveaux véhicules en LLD dont l'un en remplacement d'une Ford Fiesta est en cours de livraison, ainsi que du matériel technique (relevé topographique et instrument de mesures thermiques)

Matériel informatique, technique et mobilier : 12 500 €

Dans le cadre de leurs missions, les agents techniques sont parfois amenés à faire des petits relevés de niveau. Pour cela, l'acquisition d'un instrument de mesure est programmée. Pour pouvoir répondre aux besoins de diagnostics énergétiques sur les bâtiments, un instrument de mesures thermiques sera également nécessaire et nous avons également acquis un logiciel pour les diagnostics thermiques. L'arrivée de nouveaux agents va également nécessiter l'acquisition de nouveaux mobiliers et matériels informatiques.

Opérations d'ordre : 5 500 €

Cette somme correspond aux amortissements.



Dépenses

Au 18/03/24

FONCTIONNEMENT	
Charges de personnel	518 683,21 €
Charges externes	116 480,09 €
Opérations d'ordre	5 483,67 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	640 646,97 €

Dépenses

Au 18/03/24

INVESTISSEMENT	
Achats et acquisitions	12 567,34 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 567,34 €

TOTAL DES DÉPENSES (Fonctionnement + Investissement)	653 214,31 €
---	---------------------

Recettes

FONCTIONNEMENT	
Participations	155 049,85 €
Prestations	422 640,02 €
Opérations d'ordre (résultat)	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	640 646,97 €

Recettes

INVESTISSEMENT	
Reports 2023	9 782,00 €
Opérations d'ordre	5 483,67 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 265,67 €

TOTAL DES RECETTES (Fonctionnement + Investissement)	655 912,64 €
---	---------------------

En l'absence de remarque et de question quant aux orientations présentées, la séance est levée à 16h45.